



Compte rendu Réunion publique du quartier Port Marianne Maison pour tous Méлина Mercouri : 17 mars 2023

Élus présents

- Michaël Delafosse, maire de Montpellier, président de la Métropole.
- Émilie Cabello, adjointe au maire déléguée au quartier Port Marianne et à l'Accessibilité universelle.
- Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique.
- Laurent Nison, adjoint au maire délégué aux Grands travaux.
- Karine Wisniewski et Jérôme Moynier, conseillers départementaux.
- De nombreux élus de la Ville de Montpellier.

Participants

Environ 300 personnes

Pourquoi Montpellier change avec vous ?

Le rendez-vous des 17 et 18 mars qui a eu lieu dans le quartier Port Marianne est le troisième d'une série de rencontres au cœur des quartiers de Montpellier, intitulées Montpellier change avec vous.

Ces rendez-vous d'échanges, avec le Maire, les élus et les services de la Ville et de la Métropole s'inscrivent dans une démarche nouvelle, qui élargit la traditionnelle réunion publique à une journée et demie au cœur d'un quartier. L'objectif : permettre à toutes et à tous de s'exprimer, et notamment, faciliter un dialogue au plus près de celles et ceux qui ne peuvent pas venir ou se déplacer facilement.

En plus de la traditionnelle réunion publique, des temps forts de rencontres ont été prévus, une immersion dans le quartier pour échanger, avec :

- la découverte d'un nouveau projet porté sur le quartier « La brigade de Véro », des échanges et des discussions avec les agents acteurs du quartier, les associations et les jeunes.
- un déjeuner avec les parents d'élèves et l'équipe éducative.
- une balade urbaine à travers le quartier.
- un kiosque mobile d'information ;
- un apéritif républicain en clôture du rendez-vous d'échange citoyen.

Un programme dense pour créer le plus d'interactions avec les habitants.

Aperçu de la réunion publique

Rappelant les temps forts du programme très dense des deux jours dans le quartier, Michaël Delafosse, le maire, a souligné ce choix de créer le maximum d'interactions possibles avec tous les acteurs et les habitants de Port Marianne. « *Ces nouveaux rendez-vous au cœur des quartiers s'intitulent Montpellier change avec vous. Parce que Montpellier a besoin de changer : en s'enrichissant de l'expertise, des idées et des propositions des habitants, pour faire de Montpellier une œuvre collective.* »



Séverine Saint-Martin, adjointe au maire déléguée au Renouveau démocratique a tenu à rappeler que Port Marianne dispose d'un conseil de quartier, instance participative citoyenne.

Le maire a ensuite effectué une présentation de la stratégie globale portée sur le territoire de la métropole et les grands chantiers engagés sur Montpellier. Il a également précisé, en toute transparence, les enjeux financiers de la Ville de Montpellier et de la Métropole, les fortes contraintes budgétaires de l'année, notamment en raison de l'explosion du coût des énergies, et en expliquant en quoi l'utilisation de ces budgets est destinée à changer le quotidien des habitants. Avant d'aborder la seconde partie de la réunion avec les questions-réponses, Michaël Delafosse a décliné les projets en cours et à venir dans le quartier Port Marianne (voir présentation).

Principales interventions du public

1. Voies privées

Question : « *Qu'en est-il de la législation sur les voies privées, car il y en a plusieurs dans le quartier et certaines sont fermées ?* »

Réponse de Michaël Delafosse : « *Montpellier est la ville de France qui possède le plus de voirie privée (30 % de la voirie). Ce qui n'est pas simple parfois pour les propriétaires. Cela coûte cher en entretien. Soit les propriétaires les gardent, soit elles rentrent dans le domaine public. Quand les gens les ferment, c'est parce qu'il y a des problèmes de sécurité. Il faut qu'on puisse traiter cela en amont.* »

2. Eau

Question : « *Concernant les pénuries d'eau qui se profilent, comment allez-vous faire pour les personnes qui possèdent des piscines ?* »

Réponse de Michaël Delafosse : « *Il y a des gens qui possèdent des piscines et c'est leur droit. Nous avons mis en place une nouvelle tarification de l'eau. Aujourd'hui, nous avons posé un principe sur la gratuité des quinze premiers mètres cubes. L'eau est un droit universel. C'est indispensable pour vivre. Et si vous consommez beaucoup, là votre tarif augmente. C'est un moyen que nous trouvons pour responsabiliser. En ce qui concerne les co-propriétés, nous allons dialoguer avec les syndicats pour accompagner la mise en œuvre de compteurs individuels. Nous poursuivons la lutte contre les fuites du réseau souterrain.* »

3. Incivilités

Question : « *Je suis en logement ACM et je subis les incivilités d'un voisin qui consomme du haschich et qui m'a agressée quand je me suis plainte. Que faire ?* »

Réponse de Michaël Delafosse : « *Mon directeur adjoint de cabinet va venir vous voir pour vous accompagner au mieux. Je suis clair là-dessus : ce ne sont pas les habitants qui subissent les incivilités de la part des voisins qui doivent partir.* »

4. Circulations



Question : « Pourquoi avoir interdit la circulation sur l'avenue Dubout ? C'est éprouvant quand on doit aller à la clinique Beausoleil, depuis le Millénaire. Il faut passer par Prés d'Arènes et faire le tour. C'est plus long. »

Réponse de Michaël Delafosse : « L'avenue Dubout était une frontière entre deux parties de la ville. Elle était dangereuse, polluée, compliquée. Des accidents graves ont eu lieu. Un enfant est décédé, un autre, polytraumatisé. Donc nous avons modifié le plan de circulation à cet endroit. Cela oblige à de nouvelles habitudes, c'est un peu plus long en auto. Je le sais. Nous avons adopté un nouveau plan de circulation qui doit permettre aussi à d'autres mobilités de trouver leur place. Je suis conscient que tout ça se fait en même temps. Mais nous sommes obligés de rattraper un retard. »

5. Résidence Léonard de Vinci et ZAC de la Baume

Question : « Pouvez-vous nous dire où en est le projet de rénovation de la résidence Léonard de Vinci ainsi que le projet de la ZAC de la Baume ? »

Réponse de Michaël Delafosse : « Sur Léonard de Vinci, notre engagement est très clair, nous n'allons pas le faire. Nous ne mènerons pas l'opération démolition reconstruction qui était prévue. Les travaux de rénovation démarreront l'année prochaine et seront terminés en 2025. Quant à la ZAC de la Baume, un accord a été trouvé avec Union Matériaux pour leur déménagement. C'est un site de réinvestissement urbain. Nous avons pris la décision de changer l'urbaniste qui avait été lauréat pour pouvoir travailler sur un nouveau projet. C'est en cours. Il y aura un concours d'urbanisme et surtout, il y aura concertation avec une dynamique participative. C'est l'un des lieux qui peut accueillir les besoins de logements. Dans la Métropole, nous avons atteint un record. 30 000 personnes sont en attente d'un logement social. »

6. Problème de rats

Question : « J'habite l'impasse Maurice-Justin qui n'est pas nettoyée. Nous avons des rats. Donc on se bat pour faire dératiser notre copropriété. Mais l'entreprise nous dit que si l'on ne dératise pas tout le quartier, cela ne sert à rien. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Nous allons mobiliser le service d'hygiène sur la question des rats. L'impasse est une voie privée. On revient à cette histoire de statut de voirie. C'est un travail de coordination à faire. »

7. Commerces

Question : « Que comptez-vous faire pour les commerces ? Nous avons une boulangerie qui ferme à 14 h. Si on veut du pain le soir, en rentrant du bureau, c'est fermé et il faut aller sur l'avenue de la Pompignane. On aimerait bien que ça soit plus proche de nos logements. »

Réponse de Michaël Delafosse : « On accompagne les initiatives de commerce. Mais le commerce est libre et il faut des gens qui portent des projets. Je ne peux pas être celui qui vous promet l'épicerie, le boulanger... Je ne serais pas honnête si je vous disais cela. Ce qui est sûr, c'est que quand il y a des commerces, il faut les soutenir. »

8. Déchets



Question : « Que proposez-vous pour modifier le comportement des habitants de Montpellier ? »

Réponse de Michaël Delafosse : « J'ai besoin de vous, on a besoin de tout le monde. Les équipes font de leur mieux. Il y a quand même des gens qui ont des rapports très décomplexés à l'espace public. Quand vous voyez le lundi, le festival du micro-onde, du canapé et du matelas dans Montpellier ! Il y a des gens qui ne respectent rien. La Métropole de Montpellier paie pour avoir 20 déchèteries ouvertes sur tout le territoire, y compris le week-end et qui permettent de traiter les déchets. On a mis toutes nos équipes pour sensibiliser, fait des campagnes de communication, mis des amendes... Nous avons douze agents pour la brigade propreté, incivilités. Et nous avons mis en place des pièges photo. Si nous n'agissons pas collectivement sur les déchets, nous allons à la catastrophe. Il faut qu'on se le dise. Il y aura des moments difficiles parce que cela se fera au détriment de certains services publics. Si nous renforçons notre tri, c'est 1,5 million d'euros d'économisés. »

9. Place Christophe-Colomb

Question : « Il y avait un projet d'aménagement qui était de déplacer les ronds-points et de réaménager toute cette place. Qu'en est-il ? »

Réponse de Michaël Delafosse : « Il y a déjà beaucoup de travaux à Montpellier et nous n'allons donc pas lancer tout de suite le réaménagement du rond-point. Nous devons également d'abord traiter un problème de vulnérabilité inondation. Avec notre projet de réseau de transports (ligne de bus n°1), il faut reconfigurer ce rond-point. Mais nous sommes obligés de hiérarchiser. On ne peut pas tout faire. On demande déjà beaucoup d'efforts et j'en suis très conscient. »

10. PLUI

Question : « J'habite rue des Pensées. La modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a pour projet de faire des bâtiments R + 6 tout au long de la Pompignane. Qu'en est-il ? »

Réponse de Michaël Delafosse : « C'est à l'étude. Le document sera diffusé lors de la concertation qui aura lieu en mai. Je rappelle que notre objectif est de 25 % de réduction de l'artificialisation. »

11. Piétons / Cyclistes

Question : « Il ne faut pas oublier les piétons qui, parfois, se retrouvent face aux cyclistes qui envahissent les trottoirs et qui vous font descendre sur la chaussée au risque de vous faire écraser. Et il y a également les trottoirs encombrés par les containers, par exemple, qui rendent le passage difficile. »

Réponse de Michaël Delafosse : « Notre doctrine est simple : pas de vélos sur le trottoir. Nous discutons avec les associations de cyclistes et nous allons travailler sur un code de la rue pour bien poser la règle. On a parfois le trottoir qui est encombré soit de containers à verres, soit de panneaux publicitaires. Parfois des acteurs privés s'en sont emparés et ont privatisé l'espace public. Ce sont des sujets sur lesquels nous avons déjà commencé à travailler, mais il est vrai que c'est extrêmement désagréable quand quelqu'un est obligé de se déporter sur la rue, alors qu'il devrait être piéton. Cela concerne les personnes âgées, les personnes en situation de



handicap, tout le monde. »

12. Pistes cyclables

Question : « *Est-il prévu d'aménager une piste cyclable sur l'avenue Albert-Einstein ? Il y a beaucoup de vélos qui circulent tous les matins et les voitures roulent très vite et du coup c'est assez dangereux sur ce tronçon. »*

Réponse de Michaël Delafosse : « *À Montpellier, nous étions très en retard par rapport à d'autres métropoles. Et aujourd'hui, nous essayons de rattraper ce retard. Et je peux comprendre votre impatience parce qu'elle dit beaucoup de l'accompagnement de la transition. On aménagera à cet endroit. Notre priorité, c'est de travailler sur l'axe. Mondial 98, le long de la faculté Richter et de se raccorder au Millénaire. L'avenue Albert-Einstein dispose d'une piste cyclable bidirectionnelle de 2,8 km de long entre la rue Léonard-de-Vinci et le Zénith, mais c'est vrai qu'il reste à aménager la section entre Léonard-de-Vinci et le rond-point de Richter.»*

13. Incendie rue Lépine

Question : « *En février, l'usine pharmaceutique, rue Lépine, a brûlé. On a eu, je pense, beaucoup de chance. Parce qu'une industrie comme ça, je n'ai rien contre. On ne peut pas empêcher les gens de travailler, mais il me semble que c'est très dangereux. »*

Réponse de Michaël Delafosse : « *Je me suis rendu sur place dans la seconde où j'ai eu cette info. Nos pompiers ont été remarquables. Ils ont fait tout de suite les prélèvements sur la qualité de l'air. Nous avons activé notre protocole de sécurité, nous progressons dans la culture du risque. L'école a été confinée et donc on pouvait donner en temps réel les informations aux familles pour pas qu'il y ait de panique. Les pompiers ont immédiatement confiné aussi tous les logements alentours. Nous allons maintenant voir comment éviter ce type d'incendie, si l'activité demeure. »*

14. Passerelle sur le Lez

Question : « *Où en est le projet de passerelle sur le Lez pour rejoindre la station de tramway Pompignane ? »*

Réponse de Michaël Delafosse : « *C'est l'un de mes engagements de campagne. Je reviendrai vers vous parce que je mets une pression aux équipes pour qu'elles soient capables de nous déployer une stratégie et un calendrier. Tout est engagé pour que l'on puisse terminer les travaux dans le mandat. »*